



**COUPE DE FRANCE
2024
DE
BEACH HANDBALL
DES COMITÉS**

**JEUNES FILLES ET
GARÇONS**

**NE(E)S EN (2008)
-2009-2010**

Sélections ou associations de comités

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Handball a organisé en 2023 les premiers inter-comités Beach Handball.

Cette opération a connu un beau succès en termes de développement de la discipline.

Plus de 35 comités chez les filles et les garçons ont participé à la phase territoriale et plus de 25 à la phase inter-secteur.

Les jeunes filles du comité de Gironde et jeunes garçons du comité du Gard sont devenus les deux premiers comités vainqueurs de la coupe de France.

La réussite de cette nouvelle compétition marque le désir commun de voir cette discipline s'ancre durablement dans tous les territoires et de développer la pratique chez les jeunes, futurs vecteurs de nos valeurs.

En 2024, nous espérons que tous les territoires seront représentés et que les 4 secteurs géographiques pourront accueillir les comités qualifiés dans leurs ligues respectives.

Je connais votre investissement positif envers cette nouvelle discipline. Nous porterons alors ensemble ce nouveau challenge pour notre jeunesse.

Nicolas Marais

Cette compétition permettra :

- De développer la pratique du Beach Handball dans l'ensemble des territoires.
- De mettre en place des projets Beach Handball territoriaux avec les comités ou association de comités pour les jeunes.
- De mettre en lien avec les dirigeants de ligues et comités, les ETR, les PPF territoriaux, délégués territoriaux, CTA et COC territoriales.
- De détecter des jeunes filles et garçons pour les sélections nationales années d'âge 2008 et 2009-(2010 pour la saison prochaine), les JAJ des PPF territoriaux.
- De créer les premiers stages nationaux (SN1), départ de la filière de performance du Beach Handball. Une forte proportion de jeunes qui ont participé aux inter-comités Beach devrait s'y retrouver.

Ces derniers connaîtront les fondamentaux du Beach Handball pour alimenter les équipes de France Jeunes à court et moyen terme, mais également les équipes de France A.

- *Conscients que chaque territoire et comité sont plus ou moins avancés dans la pratique du Beach Handball, cette compétition 2024 se fera donc sur la base du volontariat.*
- *Il incombe à chaque Ligue et comité, d'organiser en son sein, des formules propres et adaptées proposées par les PPF territoriaux et validées par les dirigeants.*
- *Ce cahier des charges, peut être ajusté en fonction des caractéristiques du site et du nombre de comités participants par secteur.*

ESPRIT DE LA COMPÉTITION : **Le développement de la pratique et la détection**

La compétition jeunes de comités ou associations de comités de Beach Handball sera la compétition fédérale de référence des jeunes joueur(se)s né(e)s en (2008) -2009- 2010.

A ce titre la détection-formation se fera au niveau des joueur(se)s en lien avec les PPF territoriaux et des JAJ en lien avec les CTA.

Ceci mérite un investissement de la part des comités et des ligues à court ou moyen terme. Au même titre que les jeunes joueur(se)s présents, les JAJ sont l'image du travail de formation et de détection dans le territoire.

Il est donc rappelé à l'ensemble des participants et des accompagnants qu'aucun objectif de résultat ne devrait supplanter la priorité accordée au développement du Beach Handball et à la détection des jeunes talents. L'esprit sportif, convivial et éco-responsable doit être cultivé avec le plus grand soin par tous, lors des différents tours.

PARTICIPANTS :

Il est possible d'inscrire un comité, une association de deux comités maximum selon les volontés de chaque territoire.

Nous préconisons cependant, en lien avec l'état d'esprit du Beach handball et selon le territoire donné d'inscrire par comité ou association de comités deux équipes ; une féminine et une masculine

ASSOCIATION DE COMITÉS (DOC N°1):

Afin de favoriser la participation d'un maximum de comités de toute taille, l'association de deux comités maximums de la même ligue, peut être autorisée.

Les comités souhaitant s'associer déposeront une demande d'association sur laquelle figurera l'avis consultatif du président de ligue et des coordonnateurs PPF de la région.

L'association de comités peut se réaliser soit en masculins, soit en féminines.

CETTE COMPÉTITION SE DÉROULERA EN TROIS PHASES

1/ Une phase territoriale jusqu'au dimanche 12 mai 2024

*Inscription pour les inter-secteurs à envoyer à la FFHandball
au plus tard le mardi 14 mai 2024*

Il incombe à chaque Ligue et comité, d'organiser en son sein, avant le 12 mai des formules propres et adaptées proposées par les PPF territoriaux et validés par les dirigeants,

Cette phase territoriale s'organise sur proposition des coordonnateurs PPF, du délégué territorial en lien avec les équipes dirigeantes.

Le nombre de comités qualifiés par Ligue pour participer au tour inter-secteur sera précisé par les COPIL inter-secteurs en fonction de leur capacité d'accueil.

Cette phase répond évidemment à 2 objectifs prioritaires :

- **Le développement de la pratique compétitive du Beach Handball**
- **La détection pour les sélections nationales de jeunes joueur(se)s 2008 et 2009-2010 pour les saisons 23/24 et 24/25.**

Les inscriptions seront envoyées à la FFHandball au plus tard le mardi 14 mai 2024 par les comités et sélections de comités avec signature de la ligue (voir document N°1).

Nous préconisons le fait que si un comité s'engage, il le fasse deux équipes une féminine et une masculine.

Un comité peut engager une équipe par exemple féminine et une deuxième équipe (masculine) en s'associant avec un autre comité.

Le Choix des sites sur les 4 secteurs définitifs sera décidé au plus tard fin janvier 2024.

Les inscriptions des comités qualifiés seront envoyées aux responsables de la compétition (au plus tard le 14 mai 2024) grâce au document N°2, visées par les responsables en charge des PPF territoriaux à :

j.demouge@ffhandball.net e.quintin@ffhandball.net n.marais@ffhandball.net

2/ Une phase interterritoriale de 4 secteurs le 1er et 2 juin 2024

**Besoin de 4 terrains minimum,
Lieux d'implantation à déterminer par les COPIL de secteurs.
Organisation : ligue, comité et club du site choisi**

Préconisation de sites les plus centraux pour 2024, avec la possibilité de tourner chaque saison pour chaque secteur selon la volonté des territoires.

Un COPIL de secteurs sera mis en place **dès décembre 23**, dans chaque secteur.

Il décidera du lieu d'implantation du tournoi et du nombre d'équipes maximum à accueillir,

en fonction du cahier des charges et du classement des équipes dans le territoire (doc n°3).

- Secteur 1 : Grand-Est, Ile de France, Bourgogne FC
- Secteur 2 : Normandie, Bretagne, Haut de France
- Secteur 3 : Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire, Centre Val de Loire
- Secteur 4: Occitanie, Aura, Paca, Corse

A noter : Le COPIL national pourra répartir les équipes de comités sur les différents sites pour des raisons de proximité et du nombre d'inscrits.

L'idée est de limiter les coûts et les distances et d'harmoniser le nombre d'équipes sur chaque secteur.

Nous recommandons dans une démarche éco-responsable, de mutualiser les déplacements (1 bus pour 4 équipes par exemple).

FORMULE

Compétition sur 2 jours avec 1 nuitée :

- 4 tournois de X équipes sont organisés lors du **week-end du 1er et 2 juin** (Date prioritaire pour favoriser la détection) ou en amont de cette date.
- 1 nuitée, 3 ½ journées, 3 matches maximum par jour et par équipe.

La Formule de compétitions sera déterminée en fonction du nombre de participants et du nombre de terrains potentiels.

Limite d'utilisation des joueur(se)s : Années d'âge (2008) -2009-2010

- 12 joueurs(ses) par équipe dont 3 maximums nés en 2008, et 9 nés en 2009-2010 seront utilisables par équipe et par tournoi.

- 10 joueurs(ses) peuvent être aligné(e)s à chaque match dont 2 maximums né(es)s en 2008.
- La présentation des licences, et à défaut d'une pièce d'identité, est obligatoire.

Les vainqueurs féminin et masculin de chaque tournoi de secteur seront qualifiés pour les finales nationales.

ARBITRAGE

Chaque comité devra proposer obligatoirement 1 binôme de JAJ Beach pour prétendre à participer à la phase inter-secteur.

Si un comité ne possède pas de JAJ, il peut s'appuyer sur un comité de son territoire en prenant en charge les frais de déplacement et d'hébergement.



Afin d'accompagner la détection, des délégué(e)s fédéraux techniques et d'arbitrage seront désignés sur la phase inter-régionale et nationale par le groupe national de pilotage des inter-comités.

Ces délégués seront des cadres « **entraîneur confirmé** » de Beach Handball de la détection et de la formation des jeunes. En aucun cas, ce délégué ne peut encadrer une équipe participante à quelque titre que ce soit. Il est garant de l'esprit de la compétition, de l'application de son règlement technique.

3/ Une finale nationale filles et garçons à Châteauroux (Indre) les 22 et 23 juin 2024

Sur 2 terrains.

Le 1^{er} de chaque secteur par genre, soit 4 équipes féminines et 4 équipes masculines.

Organisation par la ligue, le comité et éventuellement le club du site choisi.

Compétition sur deux demi- journées et 1 nuitée

- Arrivée le samedi 22 juin ou le vendredi 21 juin si volonté d'arriver la veille (possibilité d'entraînement)
- La remise des récompenses aura lieu à 13h pour un départ prévu après le repas.

Limite d'utilisation des joueur(se)s Identique au tournoi Inter-secteurs Années d'âge (2008) -2009-2010

- 12 joueurs(ses) par équipe dont 3 maximums nés en 2008 et 9 nés en 2009-2010 seront utilisables par équipe et par tournoi.
- 10 joueurs(ses) peuvent être aligné(e)s à chaque match dont 2 maximums né(es)s en 2008.
- Attention : Les joueur(se)s convoqués au stages équipe de France jeunes du 18 au 23 juin ne pourront pas jouer cette compétition. Cette liste sera publiée à l'issue du stage qui se déroulera à Lacanau Océan du 5 au 10 juin 24.
- La présentation des licences, et à défaut d'une pièce d'identité, est obligatoire

Ce sont ces effectifs qui font office de référence pour l'hébergement/ restauration des équipes. Les délégations qui souhaiteraient se déplacer avec des cadres supplémentaires peuvent le faire en prenant en charge l'intégralité de leur organisation et de leurs frais (déplacement/hébergement/restauration).

Sur la feuille de match, peuvent figurer jusqu'à 2 officiels, dont le comportement se doit d'être irréprochable : seul l'officiel A est autorisé à être debout et à s'exprimer. Aucune manifestation de quelque nature que ce soit envers les JAJ ne sera tolérée de la part des autres officiels présents sur le banc. Il appartient au délégué arbitrage et au délégué technique désignés d'être particulièrement vigilants sur ce point.

Pour rappel, le Fair-Play est une valeur particulièrement véhiculée dans le Beach Handball

Taille des ballons : (0-1)

RÈGLEMENT FINANCIER :

Phase territoriale :

- A la charge des Territoires

Phase inter-secteurs :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des comités, ligues ou association de comités.
- Prêt de matériel pour l'organisateur possible + une mise à disposition d'une RH désignée par la DTN aidant à l'organisation.

Pour la phase finale :

- **Prise en charge d'une pension complète pour 12 joueurs (ses) et 2 cadres.**
- **Les arbitres présents sont pris en charge par la FFHB pour l'hébergement et la restauration.**

DATES À RETENIR :

1er mars 2024 : Comité, Doc n°1 & 2 signés par votre territoire

1^{er} mars 2024 : Ligue, Doc n°3

14 mai 2024 : Ligue, Doc n°4

Envoyer à : j.demouge@ffhandball.net / e.quintin@ffhandball.net / n.marais@ffhandball.net

- ✓ Phase territoriale jusqu'au **12 mai 2024**
- ✓ Phase inter-secteur le **1er et 2 juin 2024** dans les 4 secteurs
- ✓ Phase finale les **22 et 23 juin 2024** à Châteauroux dans l'Indre

